

bitumée, la suivre sur la gauche. À la RD 98, traverser en empruntant le passage protégé (*prudence!*) puis suivre sur la droite.

**13** Avant la maison n° 9, prendre à gauche une sente herbeuse, puis de nouveau à gauche pour passer entre jardins et maisons. Déboucher sur une rue. La suivre sur la droite, puis tourner à gauche sur une sente entre haie et jardin. Passer au milieu des vignes, puis tourner à gauche sur un chemin de graviers.

**14** Au croisement, emprunter 20 m de route et tourner à droite sur un chemin de terre. Après 900 mètres, franchir la Noue sur une passerelle et tourner à gauche. Avant d'arriver au pont de la voie de chemin de fer, prendre à gauche sur la passerelle. Au carrefour après 200 m, monter à droite sur le viaduc et prendre sur la gauche (possibilité d'aller-retour jusqu'au belvédère au bout du viaduc).

**15** Continuer sur 900 m et tourner à gauche au bout du viaduc. Prendre à droite en suivant la piste cyclable et en prenant un passage protégé. Continuer sur 200 m et reprendre à droite au carrefour de sorte à rejoindre le parking.

*Repère de la crue  
du 22 octobre 1846, rue Guignard.*



# VINEUIL



## ACCÈS

Circuits 1 et 2 : RD 174, RD 33  
Circuit 3 : RD 174, RD 72

## CHEMIN FAISANT

### CIRCUIT 1 :

- Maisons anciennes
- Château de Nanteuil
- Le Cosson

### CIRCUITS 2 ET 3 :

- Maison de la cloche,
- Ancienne gare Vineuil/St-Claude
- Puits

### CIRCUIT 3 :

- Viaduc et ses 23 arches
- Belvédère

## UN PEU PLUS LOIN

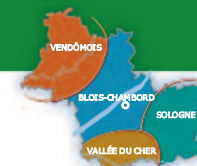
- Averdon
- Blois
- La Chaussée-Saint-Victor
- Fossé
- Huisseau-sur-Cosson
- Marolles
- Maslives
- Menars
- Montlivault
- Saint-Bohaire
- Saint-Claude-de-Diray
- Saint-Gervais-la-Forêt
- Saint-Lubin-en-Vergonnois
- Saint-Sulpice-de-Pommeray
- Villebarou

Circuit N° 295-A - homologué par le Comité FFRandonnée Loir-et-Cher en 03/20

Photos : couverture E. Berrier et mairie de Vineuil - Imprimerie ISF Blois

# LOIR-ET-CHER

promenades et randonnées



## BLOIS-CHAMBORD - AGGLOPOLYS

## À VOIR

Les Ponts-Chartrains

*Tous commerces*

## RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Ce circuit emprunte des rues et des chemins communaux.

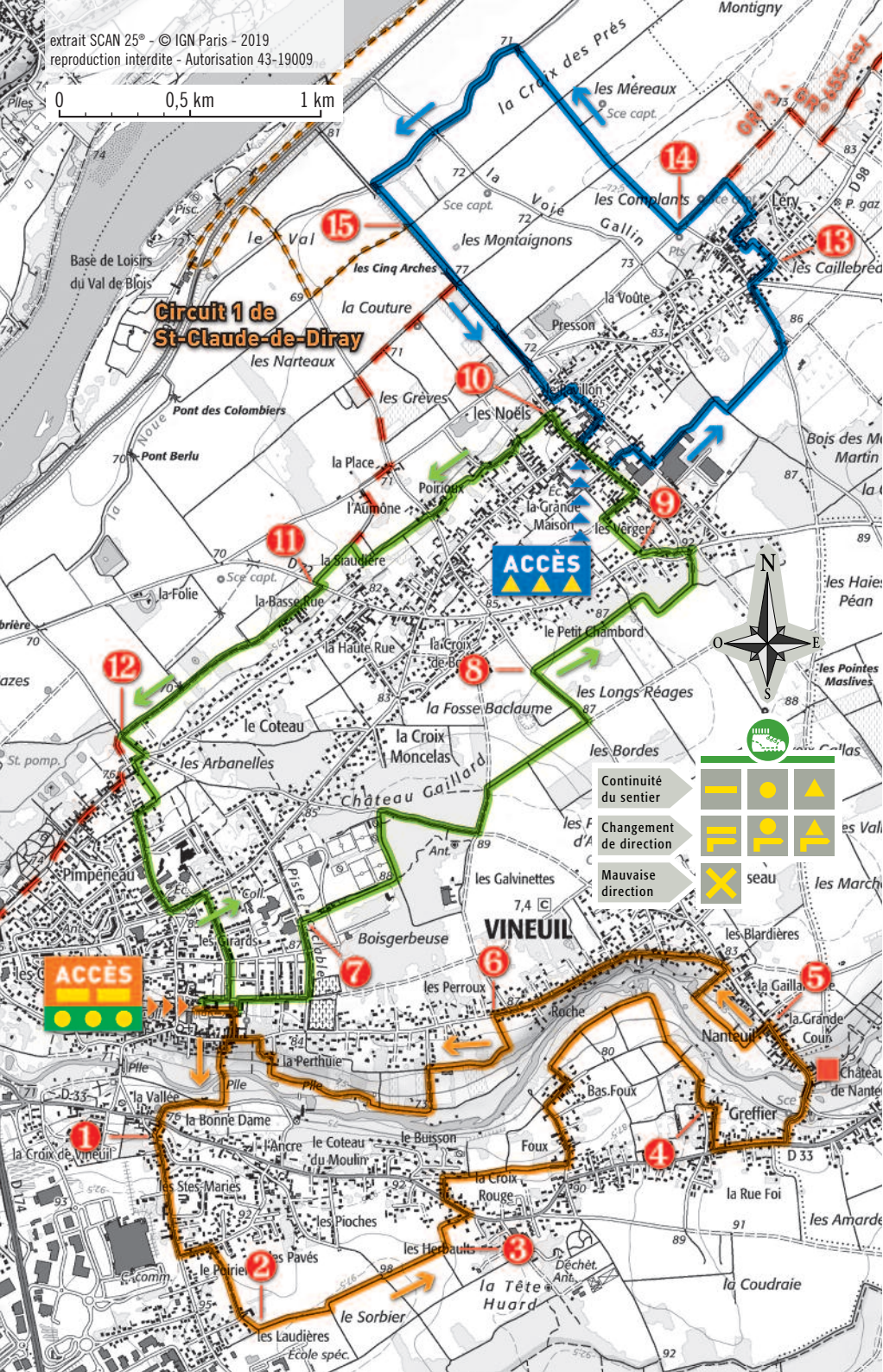
- Restez sur les trottoirs
- Soyez vigilants pour la traversée des routes
- Respectez la nature
- Respectez votre environnement
- Ramassez vos déchets

## 1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ !

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois et la commune de Vineuil avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 Blois  
Tél. : 0254561959  
e-mail : loir-et-cher@ffrandonnee.fr  
<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/>



Cœur Val de Loire  
LOIR-ET-CHER • LOIRE VALLEY



## CIRCUIT 1 9,4 km – 3 h 10 du Cosson

### ACCÈS

#### Place de l'hôtel de ville

Longer le bâtiment par la promenade de l'hôtel de ville. Après le parking, prendre un sentier à droite entre deux bâtiments (*ancien puits, maison ancienne*). Tourner à droite, puis à gauche, à la hauteur du n° 33. Descendre vers la passerelle. Dépasser une chicane, puis franchir le Cosson sur une passerelle. Au bout de la piste, tourner à droite. Laisser une voie verte qui s'engage sur la droite. Au stop (*prudence !*), emprunter le passage protégé sur la droite pour traverser et gravir un chemin en face entre un jardin et une maison.

1 Face à la maison dénommée La Vallée, virer à gauche (rester sur les trottoirs – *ancien séminaire au n° 34*). S'engager à gauche dans la rue Gapoux, puis à droite rue des Sorbiers.

2 Bifurquer à gauche dans un chemin. Au carrefour de sentiers suivant, prendre à gauche et de suite à droite puis continuer tout droit. Au carrefour suivant, aller tout droit.

3 Laisser le chemin à droite, continuer tout droit sur 30 m et tourner à gauche pour longer une clôture. À hauteur d'un grillage, s'engager à droite entre deux propriétés. À la route, traverser (*prudence !*) et continuer sur la gauche. Prendre à droite rue du Buisson et poursuivre à droite sur un chemin de terre. Au sortir du chemin des Ruelles, tourner à gauche. Dépasser la rue du menhir et continuer sur la voie bitumée. À hauteur du n° 39, tourner à gauche puis suivre un chemin de terre sur la droite. Le chemin remonte et devient une rue.

4 S'engager à gauche sur une voie à sens unique, puis à droite. À la RD 133, au sortir de la rue de la Closerie, tourner à gauche (*prudence !* demeurer sur l'accotement gauche). À la hauteur du panneau de sortie d'agglomération, prendre à gauche rue Creuse. Franchir le Cosson, en face, *le château de Nanteuil* ■.

5 Après 350 m, tourner à gauche sur un chemin blanc qui s'engage ensuite sur la droite, pour revenir vers la rue. Tourner à gauche. À une fourche, prendre à gauche en direction de Vineuil centre.

6 Après la maison n° 73, s'engager à gauche dans un chemin enherbé. À un carrefour, descendre vers le Cosson en tournant à gauche le long d'une vigne. Au bas du chemin, prendre à droite le chemin qui longe le Cosson. Face à un mur, remonter le chemin sur la droite. À une rue, tourner à gauche et revenir au point de départ.

## CIRCUIT 2 8,4 km – 2 h 50 du Bois Gaillard

### ACCÈS

#### Place de l'hôtel de ville

Longer le bâtiment par la promenade de l'hôtel de ville, prendre la dernière route à gauche, puis tout de suite à droite sur rue de l'Aumône. Au croisement, traverser la route (*prudence !*) et s'engager à gauche, rue du Stade.

7 Tourner à droite sur le parking du complexe sportif, longer la clôture et gagner le bois. Poursuivre à gauche pour contourner le stade. Déboucher sur une voie bitumée. L'emprunter sur la droite. À un carrefour de sentiers, tourner à gauche. Au carrefour suivant, tourner à droite sur un chemin de terre. Rejoindre une voie bitumée; l'emprunter sur la gauche.

8 Tourner à droite sur un chemin de terre. Dépasser un carrefour de chemins à hauteur d'une maison et poursuivre. Le chemin bifurque sur la droite puis sur la gauche. À la route, tourner à droite pour emprunter le passage piéton. Par l'allée cailloutée, traverser l'aire de pique-nique sur la gauche. Traverser la rue et poursuivre en face (barrières en bois).

9 S'engager à droite entre deux maisons. Au coin d'un mur de pierre, tourner à droite, puis à gauche. Traverser la rue des Noël (*prudence !*) et continuer en face (*maison de la cloche*).

10 Face au n° 12, tourner à gauche sur une sente entre deux murs. À la route, tourner à gauche puis tout de suite à droite. Bifurquer à gauche pour longer la maison n° 19 et au carrefour suivant, tourner à droite et de suite à gauche. Tourner gauche puis à droite entre clôtures et jardins. Traverser une rue et poursuivre en face sur un chemin goudronné puis herbeux. Au coin d'une belle propriété, le chemin descend à droite sur 80 m environ. Au carrefour de sentiers, tourner à gauche (*on rejoint le GR®*).

11 À la RD 72, l'emprunter sur la gauche sur 20 m, traverser (*prudence !*) et poursuivre en face, rue Basse, sur 960 m environ (la voie bitumée devient chemin empierré).

12 À la route, tourner à gauche dans une voie en sens interdit (*on quitte le GR®*). À une rue, la traverser (*prudence !*) et la suivre sur la droite (marcher sur l'accotement gauche environ 50 m). Puis, 20 m avant le panneau stop, suivre sur la gauche un sentier étroit le long des maisons et rejoindre une rue. Tourner à droite en arrivant sur la rue des écoles. Tourner à gauche et continuer jusqu'au rond-point du groupe scolaire.

Turner à gauche et continuer sur 50 m. Traverser ensuite le passage protégé et continuer tout droit pour rejoindre le parking et la mairie.

## CIRCUIT 3 5,5 km – 1 h 50 du Viaduc - Les Noël

### ACCÈS

#### Parking près des commerces

Face aux commerces, prendre la rue à droite, puis à gauche entre un mur et une allée bordée d'arbres (ancienne gare de Vineuil - Saint-Claude). À un chemin transversal, s'engager à droite, puis tout de suite à gauche. Continuer sur le chemin en tournant à droite puis à gauche. À une voie